



Licenciement pour faute ou mutation

Par **damasteel**, le 11/11/2007 à 11:54

depuis le 9 octobre je suis en mise a pied a titre conservatoire lettre de convocation entretien prealable a licenciement assistés d'un syndicat. mon padtron me reproche de mettre le stress a mon equipe de travailje suis manager dans la restauration .Je lui explique que je ne suis pas d'accord ma superieur qui avait avant moi la gestion de l'etablissement ne supporte pas ma manière de travailler mon assistant ne travaille pas depuis 8 mois car on lui avait promis la place de manager donc tous ce que je demande il ne le fais pas .et la dr le soutien puisque elle a travaillé 10 ans avec lui elle reconnais qu'il ne fait rien mais le protège. j'ai demandé un entretien avec la grande direction il donne raison a ma dr mon chef m'explique qu'il veut me mettre 7jrs de mise apied disciplinaire mais qu'il faut que je lui fasse une lettre en lui demandant une mutation a 400km de chez moi pour ne plus me mettre dans le secteur de ma dr.Si je refuse il me licencie je vous precise que j'ai une famille ma femme travaille .j'ai une petite fille de six ans.je suis perdu je ne sais plus quoi faire je vous precise que le monsieur du syndicat a ecouter la proposition sans rien dire.

Par **papa tango charly_old**, le 11/11/2007 à 16:43

je ne comprends pas comment un patron, qui par essence ne pense qu'à presser les gens comme des citrons pour un coût minimal, puisse vous reprocher de mettre le stress à votre équipe...

peut-être est-ce plus que du stress ?

de toute manière, je crois que vous en êtes arrivés à un point où les carottes ne sont plus cuites, mais commencent à carboniser.

c'est très simple, on ne veut plus de vous.
vous acharner à rester équivaut à vous pourrir vous-même la vie.

rien n'est perdu.
vous pouvez négocier avec votre direction un départ volontaire, moyennant conditions
avantageuses pour vous (indemnités, préavis, ou le temps de vous retourner).
mais commencez d'ores et déjà à vous chercher un autre boulot.